

Contact média seulement : Youann Blouin

Conseiller

Communications corporatives Téléphone : 514 380-7069 Mobile : 438 491-0825

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Entente avec le syndicat de la région Ouest du Québec : Vidéotron s'entend avec ses quelque 2800 employés syndiqués pour le renouvellement de la convention collective

Montréal, le 22 mars 2015 – La direction de Vidéotron est heureuse d'annoncer que ses employés syndiqués ont entériné l'entente de principe conclue plus tôt cet hiver entre la partie patronale et les représentants du SEVL 2815 du Syndicat canadien de la fonction publique. Cette entente permet le renouvellement de la convention collective des quelque 2800 employés de la région de l'Ouest du Québec jusqu'en 2018 et permet aux deux parties d'obtenir encore plus de flexibilité en matière d'organisation du travail. Cette entente assurera d'excellentes conditions de travail à nos employés dans un souci constant d'assurer une prestation de services toujours rehaussée et de nous permettre de demeurer l'entreprise de télécommunications la plus admirée des Québécois.

« Il s'agit d'une excellente nouvelle qui reflète l'objectif commun des deux parties à poursuivre la croissance de l'entreprise. Qui plus est, cette entente est la démonstration concrète de l'engagement de nos premiers ambassadeurs, nos employés animés par la passion du client, à vouloir maintenir notre position d'entreprise de télécommunications la plus appréciée de ses clients. L'ouverture d'esprit et la compréhension globale des réalités et des enjeux ont été un point marquant de ces rencontres, qui se sont déroulées dans le plus grand respect, a souligné la présidente et chef de la direction de Vidéotron, Manon Brouillette. La flexibilité opérationnelle que nous apporte cette entente permettra de nous concentrer sur des projets porteurs tels le lancement de produits et services innovateurs et le développement de notre offre unique de divertissement », a-t-elle ajouté.

Dans un contexte de marché de plus en plus concurrentiel, le renouvellement de cette convention collective nous permettra de continuer à faire la différence dans la vie des clients et de nous distinguer en leur faisant vivre la meilleure expérience qui soit. Au service de ses clients depuis plus de 50 ans, Vidéotron perpétue ainsi son engagement d'excellence tout en jouant un rôle de premier plan dans le développement économique du Québec.

Vidéotron (www.videotron.com), filiale à part entière de Québecor Média inc., est une société intégrée de communications œuvrant dans les domaines de la télédistribution, du développement multimédia interactif, des services d'accès Internet, de la téléphonie par câble et de la téléphonie mobile. Vidéotron est un chef de file en nouvelles technologies, grâce notamment à son système de télévision interactive illico et à son réseau à large bande lui permettant d'offrir, entre autres services, l'accès Internet haute vitesse par modem câble et la télévision en modes analogique et numérique. Au 31 décembre 2014, Vidéotron comptait 1 782 300 clients à son service de télédistribution, dont 1 561 700 clients à la télé numérique. Vidéotron est également le numéro un d'Internet haute vitesse au Québec avec 1 537 500 clients à ses services par modem câble au 31 décembre 2014. À cette date, Vidéotron avait activé 632 800 lignes de son service de téléphonie mobile et assurait le service de téléphonie par câble à 1 349 000 foyers et organisations du Québec. Vidéotron a également obtenu, et ce, pour une dixième année consécutive, le prestigieux titre d'entreprise de télécommunications la plus admirée des Québécois, selon un sondage Léger.

Suivez-nous sur le Web | facebook.com/videotron